

# Les Pilles

En Drôme provençale



Les Pilles infos 03/2016 du 05 mai

Voici de nouvelles informations du conseil municipal et de la commune des Pilles.  
Vous pouvez retrouver sur le site internet tous les numéros de *Les Pilles infos* ainsi que de *La Gazette* :  
<http://lespilles.fr/bulletins-dinformation/>

## Portes ouvertes à la microcrèche

L'équipe pédagogique organise **ce samedi 7 mai** une journée portes ouvertes.

**Le matin** sera à destination des familles, avec différentes animations pour montrer son travail auprès des enfants puis en pique-nique partagé avec les familles qui fréquentent le lieu.

**L'après-midi** sera ouverte aux habitants et à tous les professionnels du territoire, pour échanger autour des pratiques pédagogiques, faire visiter le lieu et parler du projet.

Vous êtes bien sûr tous conviés !

## Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai aura lieu au Monument aux Morts **ce 8 mai à 11 h 30**.  
Un pot de l'amitié suivra en mairie.

## Le marché des producteurs redémarre le 16 mai !

C'est reparti : **chaque lundi de 17 à 19 heures**, les producteurs locaux vous offrent leurs productions sur la place de l'Olivier.

Le marché s'élargit cette année à de nouveaux producteurs, voire à quelques artisans locaux.

La **buvette** interassociative, qui disposera bientôt d'un abri en cannisse contre le soleil, proposera des jus et de la bière produits localement.

Elle sera tenue principalement par les membres des associations Les Pilles, Histoire et patrimoine et DECOR. Cette dernière association, qui anime le site ensembleici.fr et la webradio Radio'live, animera à partir de juin "Radio buvette", un atelier de formation à la radio où initiatives locales et associations pourront présenter leurs activités.

Merci d'utiliser le parking de la Jardinière pour que celui de l'Olivier reste libre pour les personnes venant par la route.

## Nouveaux adjoints

Suite à la démission de Rémy Margiela, Olivier Barlet est devenu 1er adjoint et Marylène Delmarre 2ème adjointe.

## Nouveaux employés municipaux

Un sympathique pot de départ a été organisé pour remercier pour leur dévouement Stéphanie et Tristan qui nous quittent pour d'autres activités.

<http://lespilles.fr/merci-stephanie-et-tristan/>

De nouveaux agents ont été recrutés :

- Emmanuelle Coignard seconde Valérie Barbanson depuis le 2 mai à l'administration et vous accueillera en mairie aux heures d'ouverture (lundi et mercredi 14-18 heures),
- Daniel Fabris est agent technique polyvalent à plein-temps depuis le 11 avril.

### *Pas de brocante mais la fête à le 9 juillet !*

Le comité des fêtes indique que lors d'une réunion en décembre préparant les festivités de 2016, il avait été envisagé de remplacer la brocante par une manifestation ludique et artistique, mais le faible nombre de bénévoles présents le lundi de Pentecôte ne permet pas de l'envisager cette année. Ce n'est que partie remise ! Par contre, la fête d'été aura bien lieu le 9 juillet.

### *Itinérances revient avec "Souvenirs de l'avenir" !*

Souvenez-vous du circuit d'expositions photos présentées dans cinq localités en septembre dernier (Venterol, Nyons, Les Pilles, Curnier, Mirabel). L'initiative est relancée cette année et Les Pilles répond encore présent, mais sous une nouvelle forme : "Souvenirs de l'avenir", une expo des photos des habitants des Pilles !

Les photos anciennes nous disent ce qu'était le village autrefois. Que laisserons-nous comme souvenirs aux habitants du futur ? Que souhaiteriez-vous leur montrer de notre village aujourd'hui ?

A vos appareils photos !

Vous avez jusqu'au 15 août 2016 pour faire parvenir vos clichés sous forme numérique à l'adresse [itinerances@lespilles.fr](mailto:itinerances@lespilles.fr) (ou sous une autre forme à un conseiller ou en mairie).

L'exposition aura lieu du 8 au 18 septembre 2016 dans l'Église, donc aussi durant les Journées du patrimoine des 17 au 18 septembre. Elle sera couplée avec une exposition sur l'Histoire des cadastres de la commune qui nous conte l'Histoire du village par les cartes.

Un groupe de travail s'est créé pour préparer l'événement La prochaine réunion aura lieu **le mercredi 25 mai à 19 heures en salle polyvalente**. Photographes amateurs ou passionnés, venez nombreux !

### *Jardin de curé*

Ce jardin traditionnel permet à tous de venir cueillir des plantes aromatiques pour la cuisine et les infusions. Il est situé calade de l'Église (sur le côté gauche de l'Église). Des habitantes se sont réunies le 3 mai pour le remettre en état. Un robinet sera installé pour l'arrosage d'été. Nouvelles plantes bienvenues ! (contact : Marylène Delmarre ou Marie-Véronique de Cambourg)

### *Les travaux d'assainissement au quartier du Portail*

L'entreprise Brun travaille actuellement en marge de l'enrochement le long de la rivière au quartier du Portail. Partie du Pont, elle est déjà au niveau du square des Tilleuls (devant la microcrèche). Le choix de l'entreprise est libre, mais les riverains peuvent être branchés directement s'ils désirent profiter de ces travaux, en négociation avec l'entreprise. Il est rappelé que le branchement est obligatoire et doit être légalement réalisé dans un délai de deux ans.

<http://lespilles.fr/travaux-digue-aval/>

La canalisation va ensuite remonter en direction de la RD94, vers le tilleul de la chicane et traverser la route pour desservir les habitations de l'autre côté de la rue. L'entreprise espère avoir terminé ces travaux avant le grand rush de circulation de l'été.

### *L'aménagement du carrefour devant le Vival*

Un bureau d'études a été chargé de présenter des projets qui comporteront un ralentissement de la RD94 : il dévoilera ses conclusions le 17 mai. Nous vous tiendrons au courant !

### **Les travaux dans la Grande rue**

De pointilleux contrôles des canalisations posées ont été effectués pour s'assurer de leur bonne pente et de la solidité de l'agrégat pour qu'elles ne soient pas endommagées par le passage de poids lourds.

Cf. <http://lespilles.fr/impressionnants-controles-des-tuyaux-dassainissement/>

Le macadam de revêtement de la Grande rue entre la Jardinière et le pont sera réalisé par le département durant les mois chauds. La date reste imprécise mais cela pourrait intervenir bientôt.

Le stationnement y reste entièrement limité à la "dépose minute" et la vitesse à 20 km/h.

Une fois le macadam réalisé, il sera procédé à l'aménagement de la rue en espaces fleuris et en chicanes tel que défini par la commission voirie à partir du sondage réalisé.

<http://lespilles.fr/commission-voirie-9-fevrier/>

La mise en sens unique est rendue possible par l'aménagement du carrefour à la sortie Ouest du tunnel où l'on peut dorénavant tourner dans le tunnel sans mordre l'autre côté de la route. Le sens unique ne peut se réaliser que dans le sens Est-Ouest car dans l'autre sens, il serait dangereux de s'arrêter pour pouvoir bifurquer sur la Grande rue en sortant du tunnel : le soleil éblouit en fin de journée et le tunnel étant courbe, la visibilité est réduite et le risque de froissage de tôle important ! La circulation dans la Grande rue entre la Jardinière et le Pont impliquera donc, outre les riverains, les véhicules de la RD94 en provenance de l'Est qui désirent emprunter le pont.

Dans leur grande majorité, les riverains ont choisi de limiter au maximum le stationnement dans la rue entre la Jardinière et le Pont pour en disposer de façon plus esthétique et conviviale tout en limitant la vitesse des véhicules pour la sécurité des enfants. Chacun est conscient que les dégradations subies par les véhicules sur les parkings ne peuvent être entièrement évitées. Une solution d'éclairage optimisé est en attente de devis.

Rappelons que le stationnement est interdit dans la Grande rue depuis très longtemps, ce qui avait occasionné nombre de procès-verbaux.

Des travaux complémentaires doivent en outre encore être réalisés dans la partie de la Grande rue entre le tunnel et le pont, laquelle restera nécessairement dans les deux sens de circulation.

### **La participation forfaitaire à l'assainissement collectif**

L'avancement des travaux et la nécessité de payer les entreprises nous obligent à solliciter sans tarder le versement de la participation forfaitaire à l'assainissement collectif, qui a été fixée à 1 500 € par branchement. Les propriétaires des quartiers où les travaux sont réalisés recevront bientôt la facture du Trésor public. Ceux qui auraient du mal à sortir la somme en une fois doivent demander un échéancier directement au Trésor public.

Cette participation contribue pour une moitié au coût des travaux après subventions, l'autre moitié étant couverte par un emprunt de 250 000 € sur 30 ans qui sera remboursé annuellement par le coût de l'eau assainie.

Pour plus de détails, voir la dernière *Gazette des Pilles* :

[http://lespilles.fr/wp-content/uploads/2013/11/gazette\\_4\\_red.pdf](http://lespilles.fr/wp-content/uploads/2013/11/gazette_4_red.pdf)

### **Eau : la double facturation**

La réalisation de l'assainissement implique une part "assainissement" dans l'abonnement et le coût de l'eau pour les personnes qui peuvent être branchées sur la station d'épuration. Le conseil municipal du 7 décembre 2015 a voté la nouvelle tarification de l'eau :

<http://lespilles.fr/wp-content/uploads/2014/07/Conseil-municipal-du-7-d%C3%A9cembre-2015.pdf>

Cf. également la dernière *Gazette*.

Pour alléger le montant des factures, une première facturation couvrira les abonnements eau et assainissement en début d'année et une seconde la consommation d'eau en septembre après le relevé d'été des compteurs.

Vous allez donc recevoir prochainement la facturation de l'abonnement, au prorata du temps écoulé depuis la dernière facture, soit seulement sur 8 mois.

Pour ne pas alourdir la charge des ménages et ne léser ou privilégier personne, le conseil municipal a décidé de ne débiter la comptabilisation de l'eau assainie qu'à partir du relevé d'été, où la plus grande partie du village sera connectée. Le prix de l'eau assainie ne s'appliquera donc qu'à partir de la facturation de septembre 2017.

En outre, la facture de consommation de septembre 2016 appliquera le tarif de l'eau de 1,80 € le m3 voté le 7 décembre 2015 (contre 2 € précédemment).

A consommation égale, le montant des factures d'eau abonnement et consommation seront donc inférieures en 2016 à celles de 2015.

### *L'inoubliable Guy Rolland*

L'inoubliable Guy Rolland nous a aidés à ne pas oublier le passé le 3 avril dernier à la salle polyvalente. Sa conférence sur le village à l'époque de son enfance, très complète et riche en anecdotes, est en cours de transcription. Elle a été enregistrée et filmée et nous espérons pouvoir bientôt mettre des éléments en ligne.

### *Vival : une magnifique solidarité !*

Les résultats de l'appel à participation Ulule ont largement dépassé les espérances : 13 755 € de 122 contributeurs ! Cela va permettre d'alimenter à nouveau les pompes.

L'enjeu est maintenant de fidéliser une clientèle pour que Vival se maintienne.

<http://lespilles.fr/vival-sauve-des-eaux/>

### *Et il y a encore tout plein d'infos à lire dans les actualités du site lespilles.fr !*

### *Agenda pillois*

Un agenda des réunions et événements est régulièrement mis à jour sur :

<http://lespilles.fr/infos-pratiques/agenda-actualise-des-reunions/>

**7 mai** : repas de printemps du Cigalou à Condorcet (après-midi dansant)

**7 mai** : portes ouvertes microcrèche

**8 mai** : rendez-vous au Monument aux Morts à 11 h 30. Puis pot de l'amitié en mairie.

**14 mai** : Tagada Tsing, Quatuor vocal parodique, à l'Atelier du Chouchalout

<http://www.ensembleici.fr/agenda.les-pilles.tagada-tsing.9585.1441110965.html>

**16 mai** : démarrage du marché des producteurs sur la place de l'Olivier (chaque lundi 17-19 heures jusqu'à la Foire du 6 novembre)

**25 mai** : réunion de préparation de l'exposition Itinérances à 19 heures en salle polyvalente.

**4 juin** : vide-greniers de l'école

**18 juin** : paella du Cigalou